

**RAPPORT D'ACTIVITE
PORTANT SUR L'ANNEE 2013**

**RAPPORT D'ACTIVITE
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DE L'INDRE**

Rapport établi conformément à l'article L.331-12 du Code de la consommation¹

Préambule. la commission de surendettement de CHATEAUROUX est compétente pour l'ensemble du département. Elle s'est réunie à 21 reprises au cours de l'année sous revue.

Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission

Dépôts de dossiers et redépôts

1 151 dossiers ont été déposés en 2013 (en augmentation de 4.8 % par rapport à 2012) dans l'Indre (+5,3 % en région Centre, +1,05 % au niveau national).

Recevabilité et orientation

1 056 dossiers ont été soumis pour examen de la recevabilité en 2013 (968 en 2012).

1 015 dossiers ont été déclarés recevables par la commission ou par le juge à la suite d'un recours sur irrecevabilité.

51 dossiers ont été irrecevables.

34.9 % des décisions d'orientation de la commission vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire.

Solutions amiables, imposées ou recommandées en application des articles L.331-7-1 et L.331-7-2 du Code de la consommation

Baisse sensible du nombre des solutions amiables (-14.7 %).

Augmentation des constats de non-accord (+7.8 %).

Mesures imposées ou recommandées en augmentation de 20.1 %.

Mesures pérennes et mesures provisoires

Les suspensions d'exigibilité ont augmenté de 53.2 %.

Les mesures imposées élaborées ont augmenté de 38.1 % et les mesures recommandées élaborées de 5.5 %.

¹ « Chaque commission de surendettement des particuliers établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

**Relations de la commission et de son secrétariat
avec les autres acteurs de la procédure et avec des organismes tiers.**

Relations avec les tribunaux :

La commission et son secrétariat ont participé à 1 réunion de concertation avec les juges de Châteauroux.

Relations avec la commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion :

Les deux commissions ont coopéré pour prévenir ou suspendre plus efficacement les actions d'expulsions des ménages surendettés. La commission et son secrétariat ont ainsi contribué aux travaux préparatoires de la CCAPEX. Le secrétariat de la commission a participé au groupe de travail portant sur la prévention des expulsions locatives dans l'Indre organisé par la Préfecture.

Relations avec les organismes et les travailleurs sociaux :

Le secrétariat a assuré 6 sessions d'information ou de formation, ayant rassemblé 36 personnes (bailleurs sociaux, CAF, organisme de tutelle).

Principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la procédure

Principales difficultés rencontrées quant à l'application de dispositions de la procédure :

- Respect par les créanciers des effets de la recevabilité (poursuites, prélèvements...).
- Demandes de mensualités de contact par certains établissements financiers.
- Difficultés rencontrées par les débiteurs avec les grands créanciers non bancaires (énergie,...).

Principales difficultés rencontrées au regard de la situation des personnes surendettées :

- Redépôts successifs de personnes ayant eu une PRP.

Principales difficultés rencontrées auprès des créanciers ou avec d'autres acteurs de la procédure :

- Suites données aux dossiers en présence de très faibles créances et en l'absence de réponses des créanciers concernés.
- Clôture par certains banquiers du compte bancaire couplée à une demande d'exercice de droit au compte.

Difficultés rencontrées dans l'accompagnement social :

- Accompagnement au moment d'un dépôt de dossier.
- Mise en œuvre des mesures de surendettement par les surendettés.

Date

11/02/2014

Signature(s)



Annexe n°1 du rapport d'activité
Données d'activité

	année 2013	année 2012	Variation 2013/2012 en %
Dossiers déposés (en nombre)	1 151	1 098	+ 4,83 %
Dont proportion de redépôts (en%)	42,52	36,53	+ 16,40 %
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)	1 056	968	+ 9,09 %
- Dossiers recevables (1)	1 015	938	+ 8,21 %
- Dossiers irrecevables (A)	51	47	+ 8,51 %
Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)	1 067	952	+ 12,08 %
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	372	275	+ 35,27 %
- vers une procédure amiable	695	677	+ 2,66 %
Mesures de rétablissement personnel (en nombre) (B)	350	254	+ 37,80 %
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	338	244	+ 38,52 %
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	12	10	+ 20,00 %
Phase amiable (en nombre)	689	703	- 1,99 %
- Plans conventionnels conclus (C)	261	306	- 14,71 %
- Constats de non accord entérinés	428	397	+ 7,81 %
Demandes de mise en œuvre de la phase des mesures imposées et recommandées (MIR) (en nombre)	385	353	+ 9,07 %
Mesures imposées et recommandées élaborées par les Commissions (en nombre) (D)	359	299	+ 20,07 %
- Mesures imposées élaborées dont mesures de suspension d'exigibilité	185	134	+ 38,06 %
Mesures recommandées élaborées	174	165	+ 5,45 %
Dossiers clôturés toutes phases (en nombre) (E)	162	161	+ 0,62 %
Dossiers traités par les Commissions (en nombre) (A+B+C+D+E)	1 191	1 082	+ 10,07 %
Renvoi des dossiers par les juges aux Commissions (en nombre)	5	7	- 28,57 %
Recommandations homologuées par les juges (en nombre)	362	309	+ 17,15 %

Pour la commission départementale en 2013							
Type de dettes	Encours des dettes en millions €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global %	Endettement moyen en €	Dossiers concernés en %	Nombre moyens de dettes en unité
Dettes financières	27,0	927	4 250	83,25	29 085,88	91,42	4,58
Dont Autres dettes financières	0,8	573	789	2,41	1 365,03	56,51	1,38
Dont Dettes financières consommation	15,6	813	3 190	48,28	19 233,20	80,18	3,92
Dont Dettes financières immobilières	10,5	139	271	32,55	75 855,05	13,71	1,95
Dettes de charges courantes	3,3	822	3 533	10,13	3 991,56	81,07	4,30
Autres dettes	2,1	567	1446	6,62	3 783,96	55,92	2,55
Endettement global	32,4	1 014	9 229	100,00	31 941,99	100,00	9,10

En région CENTRE pour 2013

Type de dettes	Encours des dettes en millions €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global %	Endettement moyen en €	Dossiers concernés en %	Nombre moyens de dettes en unité
Dettes financières	290,4	8 263	41 360	80,42	35 141,44	90,77	5,01
Dont Autres dettes financières	7,2	5 235	6 889	1,98	1 368,36	57,51	1,32
Dont Dettes financières consommation	159,7	7 569	31 921	44,23	21 099,24	83,15	4,22
Dont Dettes financières immobilières	123,5	1 293	2 550	34,21	95 522,18	14,20	1,97
Dettes de charges courantes	37,1	7 492	31 154	10,28	4 952,38	82,30	4,16
Autres dettes	33,6	5 156	12 143	9,31	6 516,60	56,64	2,36
Endettement global	361,1	9 103	84 657	100,00	39 665,67	100,00	9,30

Structure de décision de la commission

	Données commission	Données région	Données nationales
Part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables (en% des dossiers traités)	10,16	10,30	11,98
Part des dossiers orientés en PRP avec liquidation judiciaire ou ayant fait l'objet d'une recommandation de RP sans liquidation judiciaire (en % des dossiers traités)	30,31	26,68	28,40
Part des plans conventionnels (en % des dossiers traités)	21,91	30,47	27,50
Part des mesures imposées ou recommandées (en% des dossiers traités)	30,14	24,22	24,35
Divers dont clôtures après orientation ou dossiers déclarés irrecevables par le juge (en% des dossiers traités)	7,47	8,34	7,77
Données complémentaires sur les décisions de recevabilité et d'orientation			
Proportion de dossiers examinés pour recevabilité et déclarés irrecevables(en%)	4,83	6,95	7,71
Part des dossiers examinés pour orientation et orientés en rétablissement (en %)	44,34	39,16	39,41